

CA 
Comptables agréés
du Québec

SPÉCIAL

Cas

12^e édition



A man in a dark suit and white shirt is shouting into a large, grey and black megaphone. He is looking upwards and to the right. The background is a bright blue sky with scattered white clouds. The megaphone has a red ring at the top and bottom. The text 'SPÉCIAL Cas' is overlaid on the left side of the image.

SPÉCIAL

Cas

**Concours de rédaction de cas
à l'intention des étudiants au baccalauréat
ou inscrits au PFP de l'Ordre
et se destinant à la profession de CA.**

Pour plus d'information
www.ocaq.qc.ca/fra/7_devenir

Envoi du formulaire
et du CD-Rom à :

Andrée Daoust, CA
Directrice adjointe,
Formation professionnelle
Ordre des comptables
agréés du Québec
680, rue Sherbrooke Ouest
18^e étage
Montréal (Québec)
H3A 2S3



Informations générales

Pourquoi ?

En vue de promouvoir le dynamisme de la profession et l'innovation en matière pédagogique, la Vice-présidence, Formation professionnelle et relève lance une 12^e édition (2009-2010) du concours **Spécial Cas**. Celui-ci offre la possibilité aux membres de la relève de rédiger des cas de type multidisciplinaire simulant des situations d'apprentissage représentatives de la réalité.

Qui ?

Les participants admissibles à ce concours sont :

- les étudiants universitaires ayant complété au moins 60 crédits au baccalauréat; ou
- les étudiants inscrits au Programme de formation professionnelle de l'Ordre dans le cadre du diplôme de deuxième cycle.

Quoi ?

Les problématiques à aborder touchent de trois à quatre domaines d'expertise technique parmi les six répertoriés dans la *Grille de compétences des CA**, et prennent également en compte les qualités essentielles et compétences transversales (QECT) qui en font partie intégrante, y compris les questions d'éthique et de pratique professionnelle.

- * Certification, gouvernance, stratégie et gestion des risques, finance, fiscalité, mesure de la performance, prise de décision de gestion ainsi que la technologie de l'information même si cette dernière n'est plus une compétence distincte à l'EFU.

Comment ?

Pour s'inscrire, les participants doivent respecter les règlements du concours et remplir le formulaire d'inscription présenté à la fin de cette brochure.

Quand ?

La date limite pour transmettre vos cas est le **15 mai 2010**.

Où ?

Chaque cas devra être soumis en version électronique sur CD-Rom accompagné du formulaire d'inscription, à l'attention de Andrée Daoust, CA, au secrétariat de l'Ordre, 680, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage, Montréal (Québec) H3A 2S3.

Et... combien ?

Les prix attribués sont : **1^{er} prix : 3 500 \$**
2^e prix : 2 500 \$
3^e prix : 1 500 \$

Autres renseignements requis

Communiquez avec Andrée Daoust, CA, directrice adjointe, Formation professionnelle par téléphone au 514 982.4642 ou 1 800 363.4688, poste 4642, par télécopieur au 514 843.8375 ou encore à l'adresse suivante : a.daoust@ocaq.qc.ca.

Règlements du concours

Critères d'évaluation

L'évaluation du cas sera établie en fonction des critères suivants :

- originalité du scénario ou du secteur d'activités;
- vraisemblance, logique et cohérence de l'énoncé et des éléments de solution;
- qualité de rédaction;
- couverture de trois ou quatre compétences tout au plus;
- éléments de solution détaillés, exactitude technique et profondeur;
- guide d'évaluation comprenant les indicateurs ainsi que la formulation complète et détaillée des niveaux de performance;
- présentation générale :
 - i) préféablement conforme ou similaire au modèle de fichier *Spécial Cas* proposé sur le site du PFP;
 - ii) cinq à dix pages au maximum pour l'énoncé et aucune limite pour la solution;
 - iii) nom des membres de l'équipe sur le formulaire d'inscription **seulement**. Les noms ne doivent pas apparaître sur l'énoncé, sur la solution, ni sur la page couverture.

Propriété intellectuelle

En cas d'utilisation d'éléments puisés au sein d'autres ouvrages, il incombe aux participants d'obtenir une permission écrite préalable des auteurs.

Attribution des prix

Les participants peuvent soumettre un cas individuellement ou en équipe d'au plus cinq personnes. Les cas peuvent être rédigés en français ou en anglais. Un prix de participation sera remis à chacun des participants. Les gagnants seront désignés au cours du mois de juin 2010. En plus des cas gagnants, il est possible que les membres du jury identifient un ou des finalistes dont les cas se distinguent par leur qualité. Le cas échéant, un montant de 100 \$ sera alors attribué à chacun des membres de ces équipes.

Marraine et parrain

Chaque équipe de travail doit obtenir le consentement d'un comptable agréé qui devra avoir pris connaissance du cas et aura donné son aval pour l'envoi. Il doit préférablement s'agir d'un professeur ou d'un membre œuvrant dans l'enseignement. Si le cas est désigné gagnant ou finaliste, le rôle de la marraine ou du parrain sera d'effectuer une révision technique du cas et d'en compléter les notes pédagogiques.

Utilisation du matériel pédagogique et droits d'auteur

Les gagnants et finalistes s'engagent à céder à l'Ordre leurs droits d'auteur sur le matériel pédagogique développé aux fins de ce concours. Ils accordent également à l'Ordre la permission d'utiliser et de modifier le matériel pédagogique qu'ils ont développé et ce, sans aucune restriction et sans aucuns frais. S'il y a publication du cas sur le site du PFP, le nom des rédacteurs et de leur organisation (si désiré) seront indiqués pour que leur contribution soit reconnue.

Conseils à appliquer

RÉALISTE

Scénario logique, situations vraisemblables et enchaînement des événements cohérent.

INTÉRESSANT

Lecture soulève un intérêt soutenu (une certaine forme de suspense). Scénario dynamique. Lecteur désireux de connaître la suite ou d'en savoir davantage. Recours au jeu de rôle pourrait être une option.

INFORMATIF

Traitement original des problématiques. Bonne documentation sur le secteur d'activité, sur le sujet choisi, sur les problématiques abordées.

LIMPIDE

Formulation claire et langage professionnel. Fil conducteur. Une légère touche d'humour ou le recours à la technique du dialogue peuvent engendrer de la souplesse. Recours au dialogue accélère également le rythme.

ORIGINAL

Choix d'un secteur d'activité original, mais surtout traitement du sujet dans une perspective inhabituelle. Rôle attribué au CA peut se situer notamment à l'interne (contrôleur, vérificateur interne, analyste financier).

PONDÉRÉ

Bon équilibre dans le choix des compétences traitées et dans le nombre de compétences abordées. Vouloir traiter de toutes les compétences n'est pas nécessairement un atout. Vouloir pousser trop loin l'originalité peut nuire à la vraisemblance.

STRUCTURÉ

Titres et sous-titres facilitent les points repères et la compréhension du texte. Présence d'un fil conducteur.

PERTINENT

Choix des indicateurs adéquats et niveaux de performance suffisamment détaillés. Traitement d'indicateurs moins souvent abordés, comme la gouvernance, la prise de décision de gestion, la fiscalité, ou encore des questions liées aux conditions de la mission au contrôle interne ou aux procédés de vérification.

COMPLET

Visualisation possible du contexte (qui, quand, quoi, où, comment et pourquoi). Solution complète et approfondie, incluant aussi bien les aspects qualitatifs que quantitatifs.

EXACT

Justesse et fidélité au plan technique. Si les IFRS sont considérés, ils doivent être applicables à la situation contextuelle.

Écueils à éviter

MANQUE DE LOGIQUE

Situations invraisemblables, incohérentes. Ex. : bénéfices financiers importants à la première année d'activité. États financiers complets préparés par une personne inexpérimentée. Mandat trop complexe pour l'expérience conférée au CA ou le titre qu'on lui prête. Constatation soudaine du manque de contrôle interne chez un client vérifié par le même CA depuis des années. Acceptation de mandats incompatibles (règles d'indépendance). Faillite de cabinet comptable à la suite de fraude. Irrégularités intentionnelles dans les états financiers par un client ignare dans le domaine de la comptabilité.

TRAITEMENT INCOMPLET OU INEXACT

Ex. : importance relative liée uniquement aux risques sans aucun lien avec les utilisateurs. QECT classée à titre d'indicateur secondaire. Deux compétences combinées dans un même indicateur.

ERREURS TECHNIQUES

Normes de comptabilité, de vérification, de présentation des informations financières ou règles déontologiques appliquées incorrectement.

FAIBLESSE SUR LE PLAN RÉDACTIONNEL

Nombreuses fautes de grammaire et d'orthographe. Formulation difficile à suivre. Absence de paragraphes.

NIVEAU DE LANGAGE INAPPROPRIÉ

Trop de familiarité dans le langage ou manque de professionnalisme dans les attitudes suggérées. Trop de québécoïsmes ou utilisation de jargon.

CONFUSION

Fonction du CA mal définie, rôle non établi clairement ou niveau d'expérience non spécifié.

IMPRÉCISIONS OU ABSENCE DE JUSTIFICATIFS

Travail à faire ambigu ou attentes non explicites. Situations non justifiées ou non justifiables. Postes inhabituels aux états financiers sans explications à l'appui.

MANQUE DE COHÉSION

Éléments de solution non liés aux attentes exprimées dans l'énoncé ou attentes non répondues. Profil du client non pris en considération dans la solution. Réponse théorique sans faire le lien avec les éléments spécifiques de l'énoncé.

ÉTATS FINANCIERS DÉFICIENTS

États financiers non cohérents avec l'ampleur probable de la société ou non cohérents entre eux. Données probables essentielles non fournies. Ex. : impôts futurs, BNR, chiffres d'amortissement ou d'intérêts.

TROP DE DISPERSIONS

Vouloir traiter de trop de compétences dans un seul cas – peut avoir un effet de dilution sur la qualité. Peut rendre le cas inutilement complexe.

Formulaire d'inscription

formez votre équipe



Envoi du formulaire
et du CD-Rom à :

Andrée Daoust, CA
Directrice adjointe,
Formation
professionnelle
Ordre des comptables
agrés du Québec
680, rue Sherbrooke Ouest
18^e étage
Montréal (Québec)
H3A 2S3

Nom du cas : _____

Veillez trouver ci-joint un CD-Rom contenant les fichiers électroniques de notre cas pour inscrire notre équipe au concours **Spécial Cas** de l'Ordre.

Ayant lu et accepté toutes et chacune des clauses des règlements du présent concours, nous y apposons notre signature.

Il s'agit d'un cas : réel maquillé fictif

Membre n° 1 et responsable de l'équipe

Université : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Signature : _____

Date : _____

Membre n° 2

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Signature : _____

Date : _____

Membre n° 3

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Signature : _____

Date : _____

Membre n° 4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Signature : _____

Date : _____

Membre n° 5

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Signature : _____

Date : _____

MARRAINE/PARRAIN : _____**DATE :** _____

